

samusocialInternational

Projet Associatif

Agir contre l'exclusion : une urgence permanente



SOMMAIRE

- La grande exclusion
- Le Samusocial promoteur de la méthode Samusocial depuis 1998
- Les dispositifs Samusociaux dans le monde
- Les actions d'un Samusocial
- Les missions du Samusocial International
 1. **Accompagner la création et la mise en œuvre de dispositifs Samusociaux**
 2. **Développer et renforcer les capacités**
 3. **Proposer des outils permettant d'agir**
 4. **Partager les connaissances sur l'exclusion sociale à travers les enseignements**
 5. **Sensibiliser, informer et animer le plaidoyer**
 6. **Fédérer le réseau International des Samusociaux autour de valeurs communes**

LA GRANDE EXCLUSION

Dénominateur commun à toutes les sociétés urbaines, si elle peut être liée à la pauvreté, à la précarité, à la difficulté d'accès aux ressources matérielles, la grande exclusion est cependant une notion beaucoup plus complexe, stade ultime d'un long processus de manques, de désaffiliations et de dépossessions multiples.

Un mal urbain

La part des personnes vivant en ville ne cesse d'augmenter et si la ville attire par les possibilités qu'elle offre, aussi bien économiques que sociales, elle individualise les personnes. Détruisant le cadre des relations communautaires et familiales, isolant les individus et les coupant des réseaux de ressources, la ville participe de la disparition des sociétés traditionnelles.

Les mégapoles ne concernent pas uniquement les pays du "Nord" : En 2011, elles étaient vingt-trois, dont cinq seulement au "Nord". En 2025, elles seront 37, et la très grande majorité d'entre elles se trouveront au "Sud".

« En ville, chacun est étranger à l'autre. »

Xavier Emmanuelli

Les différents visages de l'exclusion dans le monde :

- En Europe, en majorité un public d'adultes avec le phénomène émergent des personnes âgées à la rue, aggravé par le vieillissement de nos sociétés et les différentes migrations.
- En Amérique Latine, des communautés entières en périphérie des villes, privées d'accès aux services de base, une exclusion collective avec un impact sur les individus : le phénomène de la violence intrafamiliale, fléau sourd et destructeur de liens et d'identité.
- En Afrique, les enfants et jeunes de plus en plus nombreux à survivre dans la rue, mettant en péril leur santé, et leur vie.
- Au Nord comme au Sud, le phénomène des jeunes migrants, plus vulnérables et particulièrement exposés aux phénomènes de violences, abus et exploitations.



Le Samusocial International promoteur de la méthode Samusocial depuis 1998

Le Samusocial International se mobilise contre les exclusions sous toutes leurs formes. L'association accompagne la création et le développement de dispositifs d'aide aux personnes en situation d'exclusion sociale dans les grandes villes du monde. Son réseau est aujourd'hui constitué de **14 dispositifs** dont sept spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue, mais l'exclusion ayant plusieurs visages il agit également auprès d'adultes sans-abri, de femmes et jeunes filles isolées et de communautés périurbaines particulièrement vulnérables.

- **La méthode Samusocial**

Parce que certaines personnes en situation de grande exclusion ne sont plus en capacité de demander il est nécessaire d'aller à leur rencontre. Toutes les structures Samusocial adhèrent à des valeurs et principes communs, validés par une Charte et un Code déontologique professionnel, et partagent la méthode d'intervention Samusocial créée par son fondateur le docteur Xavier Emmanuelli. La Charte est basée sur les valeurs de **dignité**, **solidarité** et **citoyenneté**. La méthode Samusocial consiste à "**Aller vers**" les personnes en situation de grande exclusion et se fonde sur les principes de permanence, mobilité, professionnalisme, et de la pluridisciplinarité de l'accompagnement.

Au-delà de sa mission d'appui pour la mise en place et l'accompagnement de structures locales, le Samusocial International en favorise le développement dans une dynamique de travail en réseau, et via la formation continue, le renforcement des capacités locales, les enseignements, la capitalisation et la recherche action.

Les dispositifs Samusociaux dans le monde :



14 dispositifs dans le monde

dont

7 spécialisés dans la problématique des enfants et jeunes de la rue

2 spécialisés dans l'accompagnement de femmes et jeunes filles en situation de grande vulnérabilité

5 dispositifs accompagnent des adultes sans-abri en grande exclusion.

10 000 personnes accompagnées chaque année dans le monde

Les actions d'un dispositif Samusocial :



Les Equipes Mobiles d'Aide (EMA) effectuent des tournées de rue de nuit quotidiennes : les « *maraudes* ». Elles permettent aux enfants, jeunes et adultes en situation d'exclusion d'avoir accès, directement sur leur lieu de vie, à des soins médicaux et à une écoute psychosociale, et, si besoin, d'être orientés pour une hospitalisation ou un hébergement. L'intervention quotidienne et de proximité des équipes mobiles d'aide contribue ainsi à rétablir un lien social essentiel, constitutif, en soi, d'une action de réinsertion sociale. Ce travail permet de repérer les personnes vulnérables, enfants et/ou adultes, en réelle situation de rupture familiale ou sociale et de leur apporter une aide et une protection.

Ces équipes ont la particularité d'être pluridisciplinaires. Elles regroupent en effet des professionnels de divers métiers complémentaires (médico-psycho-social) tels que des médecins, des infirmiers, des travailleurs sociaux, des éducateurs, des psychologues et des chauffeurs accueillant sociaux



Les hébergements d'urgence sont destinés en priorité aux enfants et aux adultes les plus en danger, pour des raisons de santé, de détresse psychologique, ou d'exposition à des phénomènes de violence. Ces hébergements offrent un espace de protection et de repos adapté à leurs besoins. Pour assurer leur fonctionnement, une équipe éducative s'occupe de la prise en charge des personnes hébergées. Elle comprend généralement des psychologues, des thérapeutes, des infirmiers et des animateurs.

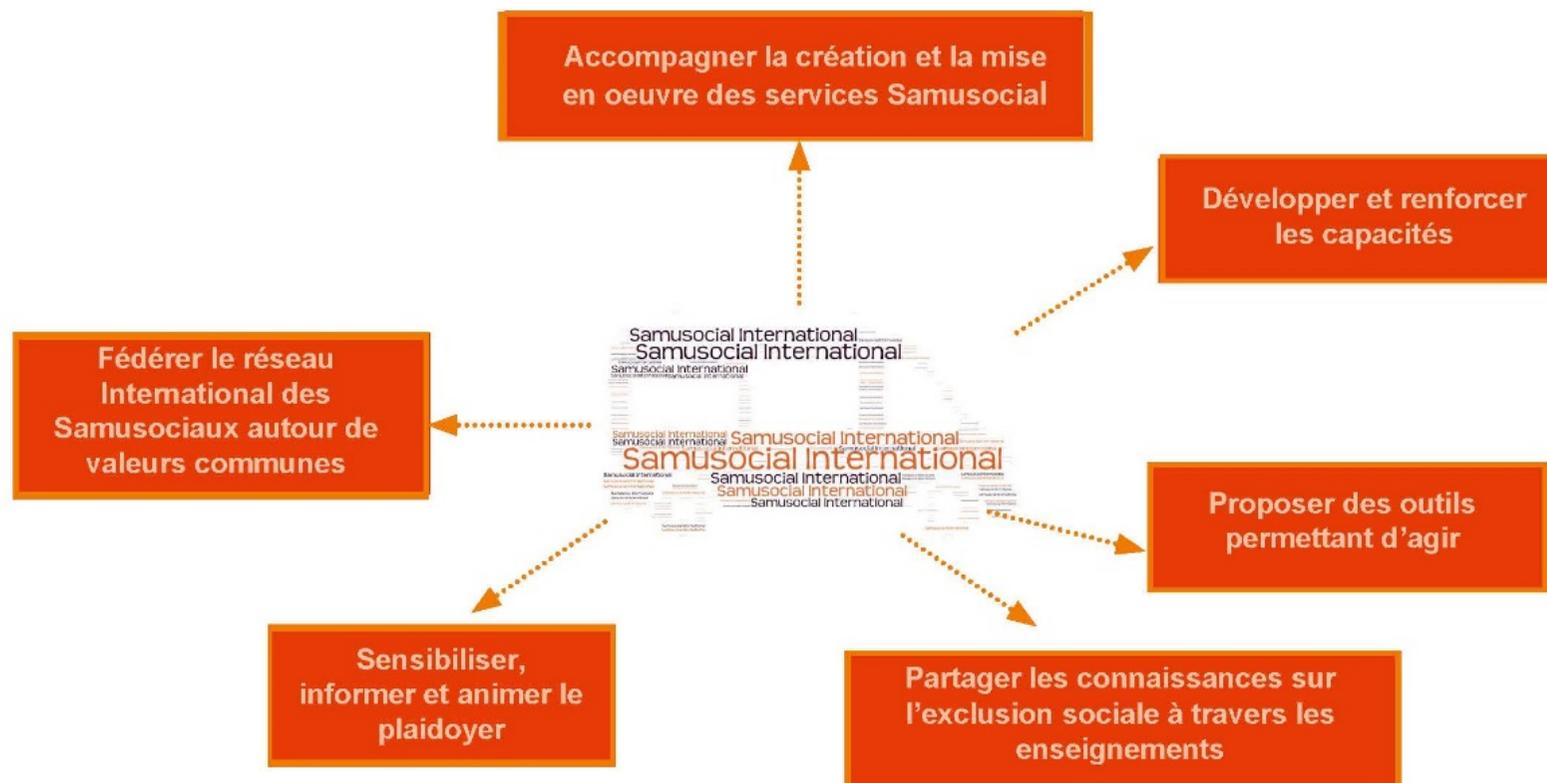


Les centres d'accueil de jour accueillent les enfants, jeunes ou adultes en situation de grande exclusion et permettent à ces derniers de bénéficier d'un espace d'hygiène et de soins, d'une écoute psychosociale, d'animations en éducation préventive, ainsi que d'activités sportives, artistiques et ludiques. L'accueil de ces personnes est assuré par les permanences des travailleurs sociaux et des soignants des équipes mobiles d'aide.



Les actions d'orientation et d'aide à l'insertion permettent, à travers des orientations vers les partenaires, des médiations familiales ou encore des ateliers d'insertion, de mieux connaître les raisons de la situation de rue, de stabiliser la situation des personnes, voire lorsque c'est possible d'envisager des possibilités de renouement sociétal et/ou familial, et le cas échéant, de suivre et accompagner ces projets. Ces actions passent principalement par les structures partenaires, pour des placements institutionnels dans des foyers de longue durée, des accompagnements ou formations spécialisés, des structures relais d'aide à l'insertion pour le lancement d'une activité génératrice de revenu, un placement en apprentissage, etc.

Les missions du Samusocial International :



Les soutiens apportés par le Samusocial International sont gradués en 3 grands niveaux, en fonction du degré d'autonomie des dispositifs samusocial qu'il a contribué à créer :

- Les dispositifs en phase de création, mis en œuvre directement par le samusocialInternational
- Les dispositifs en phase de développement : copilotage et accompagnement soutenu
- Les dispositifs les plus autonomes : un soutien technique en fonction des besoins exprimés

Le Samusocial International est par ailleurs amené à soutenir des associations partenaires ne portant pas le nom « Samusocial » mais développant des dispositifs et services similaires.

1. Accompagner la création et la mise en œuvre des services Samusocial



Le Samusocial International répond aux demandes et accompagne la création de dispositifs « Samusocial » locaux. Il en assure la conception et la mise en œuvre afin de garantir la pertinence et la faisabilité du projet.

• Concevoir

Lorsqu'une demande est formalisée, le Samusocial International va conduire avec ses interlocuteurs nationaux des missions exploratoires et de faisabilité. Il s'agit concrètement de :

- préciser les besoins des personnes en situation de grande exclusion
- analyser le contexte local et les spécificités du pays, ainsi que les politiques nationales
- élaborer une proposition de chaîne d'activités cohérentes, avec une aide pluridisciplinaire et adaptée ;
- identifier et choisir un réseau de partenaires
- analyser les conditions de mise en œuvre et de pérennisation du projet, et établir un budget et un plan de financement
- réfléchir à la forme juridique la plus adaptée que prendra la structure porteuse du projet :
- initier des partenariats institutionnels, afin de bien inscrire l'action du dispositif dans le cadre existant et faciliter la participation et l'appropriation du projet par les autorités locales

- **Mettre en œuvre**

Lorsque la décision de création d'un samusocial est prise, le Samusocial International va fournir l'assistance technique et l'ingénierie de mise en place du nouveau dispositif.

Il s'agit alors :

- de piloter la mise en place des activités, et donc le recrutement et la formation des équipes, le démarrage des premières actions auprès des bénéficiaires et l'activation des partenariats identifiés dans la phase de conception
- de lancer la recherche de financements qui permettra le déploiement du dispositif, aussi bien en France, qu'auprès des institutions internationales ou des bailleurs locaux. De nombreuses institutions sont sollicitées à la fois pour des soutiens financiers et des dons en nature ;
- d'assurer le suivi des contacts et engagements institutionnels qui garantissent la viabilité du projet et qui renforcent la pérennité des dispositifs ;
- d'organiser l'enregistrement de l'association localement quand ce statut est retenu, ainsi que les instances de gouvernance qui piloteront la nouvelle entité. Le samusocialInternational est, dans les limites de la législation nationale, membre du Conseil d'Administration, en tant que membre fondateur, et conseille pour le choix des autres membres. Il peut également s'agir de services ou dispositifs portés par des associations partenaires ne portant pas le nom samusocial.
- de formaliser les conventions de partenariats institutionnels et opérationnels et en assurer le suivi de la mise en œuvre.



2. Développer et renforcer les capacités

Ces soutiens sont gradués en fonction du degré d'autonomie des dispositifs samusocial qu'il a contribué à créer (en phase de création, développement ou plus autonomes).

- **Former les professionnels à la méthode Samusocial :**

Le Samusocial International assure la formation continue des équipes locales et de leurs partenaires, ainsi qu'un appui technique continu sur les différents aspects de la prise en charge des personnes en grande exclusion. Le Samusocial International contribue également à l'élaboration des plans annuels de formation des Samusociaux nationaux, et organise les missions techniques répondant aux besoins identifiés, en mobilisant les intervenants pouvant répondre au mieux à ces besoins.

- **Animer un réseau de référents techniques**

Les référents techniques Samusocial sont des professionnels des Samusociaux nationaux ayant acquis une solide expérience en termes de compréhension globale de la situation spécifique des personnes en grande exclusion, et de maîtrise de la méthodologie générale d'intervention Samusocial. Ils sont des personnes ressources pour la formation continue dans leur pays mais également pour d'autres Samusociaux et associations partenaire. Ils sont également des points focaux pour l'activité de capitalisation des expériences menées par le Samusocial International.





- **Renforcer la gestion et le management :**

Le Samusocial International assure la formation continue des équipes locales et de leurs partenaires, ainsi qu'un appui technique continu sur les différents aspects de la prise en charge des personnes en grande exclusion. Le Samusocial International contribue également à l'élaboration des plans annuels de formation des Samusociaux nationaux et autres partenaires, et organise les missions techniques répondant aux besoins identifiés, en mobilisant les intervenants pouvant répondre au mieux à ces besoins.

- **Accompagner les instances de gouvernance :**

Afin de renforcer l'implication des conseils d'administration dans la mise en œuvre des projets associatifs portés par les Samusociaux nationaux, le Samusocial International accompagne les instances de gouvernance via de l'échange de bonnes pratiques en termes de vie associative, de démarche qualité et de transparence.

Pour réaliser cet objectif il organise des rencontres entre les différents samusociaux et le Samusocial International.

- **Soutenir la communication et accompagner la recherche de financement des samusociaux nationaux :**

Le département de la Communication et du Fundraising appuie les directeurs/chargés de communication des Samusociaux nationaux et autres partenaires dans le développement de leurs outils de communication, leurs relations media, il assure également une veille active sur les opportunités des grands donateurs.

Le Samusocial International se mobilise dans la recherche de fonds pour les Samusociaux nationaux et autres partenaires, notamment en participant au montage de dossiers de réponse aux appels à projets des bailleurs institutionnels ou en présentant des dossiers auprès d'entreprises et fondations.



3. Proposer des outils permettant d'agir

- **Réaliser des études sur l'exclusion sociale**

L'association pilote des études contribuant à une meilleure connaissance des publics accompagnés (Enfants et jeunes des rues, femmes et jeunes filles victimes de violence intra-familiales, adultes et personnes âgées sans abris) et des problématiques liées à leur protection et leur prise en charge, pour les actions de plaidoyer et de concertation avec les pouvoirs publics et société civile.

Les études sont alimentées par des informations issues des bases de données de chaque Samusocial. Ces bases de données sont des sources d'informations sociodémographiques uniques qui renseignent sur la population spécifiquement prise en charge et sur l'activité médico-psychosociale.

- **Capitaliser et publier les pratiques professionnelles**

Les études réalisées par le Samusocial International sont diffusées dans le cadre d'actions de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation avec les pouvoirs publics et la société civile pour construire ensemble des réponses adaptées à la problématique de la grande exclusion. Pour développer son offre, interne et externe, en termes de formation et de stratégies de plaidoyer, le Samusocial International coordonne également la rédaction et la diffusion de cahiers thématiques et guides méthodologiques fondés sur les pratiques et expériences professionnelles de terrain, dans différents contextes et auprès d'une diversité de populations.

Exemple : Cahier thématique sur la suradaptation paradoxale, guide méthodologique l'intervention auprès des enfants et jeunes de la rue

Les cahiers thématiques et guides méthodologiques sont diffusés librement et gratuitement via le Centre de ressources du site Internet du Samusocial International :

www.samu-social-international.com/centre-ressources/



4. Partager les connaissances sur l'exclusion sociale à travers les enseignements

- **Proposer des enseignements universitaires en France et à l'International**

Dans un objectif de diffusion de son approche et de partage des savoirs issus de ses expériences de terrain, le Samusocial International développe des enseignements universitaires en France et à l'étranger.

Le Samusocial International anime, en France, trois enseignements universitaires :

- un diplôme sur les enfants et jeunes « de la rue » en partenariat avec l'université Paris Descartes,
- un cours-séminaire à Sciences-Po, « *Exclusion sociale en milieu urbain : villes du nord et villes du sud* »,
- un module « *L'action non gouvernementale dans le domaine de l'exclusion sociale* » dans le cadre du Master 2 Coopération internationale et ONG de l'université Paris 13.

A l'étranger, le Samusocial International soutient et accompagne les projets d'enseignement universitaire de ses partenaires Samusociaux. C'est le cas par exemple pour un enseignement dans deux universités russes en partenariat avec le Samusocial Moscou, et en Egypte en 2015 une convention cadre entre le Samusocial International et l'Université Senghor d'Alexandrie a été signée afin de développer des programmes de formation et d'enseignement.



Université Senghor



5. Sensibiliser, informer et animer le plaidoyer



- **Communiquer sur les activités en France et à l'International**

Le département de la communication du Samusocial International qui a pour objectif de faire connaître auprès du plus grand nombre la mission et l'expertise développée depuis plus de 17 ans par le Samusocial International, communique essentiellement sur les activités menées par les différents dispositifs à l'étranger.

- **Informer et alerter sur les personnes en grande exclusion**

Le « *plaidoyer* » vise à mobiliser les acteurs nationaux et internationaux dans la lutte contre la grande exclusion sociale.

Il appuie par sa mission d'accompagnement les différentes actions de plaidoyer des samusociaux nationaux (cf. Accompagner le développement et le renforcement des samusociaux) et il prend la parole au niveau international dans les forums, séminaires et médias dans le monde. Le président du Samusocial International le docteur Xavier Emmanuelli se mobilise tout particulièrement dans cette fonction.

- **Soutenir la représentation des Samusociaux nationaux**

Le Samusocial International participe au renforcement de la représentation institutionnelle des Samusociaux nationaux et de leur ancrage dans les systèmes d'acteurs publics et privés nationaux et locaux.

- **Organiser des séminaires nationaux et internationaux sur la grande exclusion**

Le Samusocial International organise des événements pour mobiliser l'opinion publique mais aussi les professionnels, les décideurs et les différents acteurs internationaux sur les enjeux et les problématiques rencontrées par les personnes touchées par la grande exclusion.

Il peut s'agir de séminaires d'échanges professionnels sur les questions de prise en charge des personnes les plus exclues.

Il peut également s'agir d'échanges multi acteurs favorisant le partage des connaissances et les synergies locales, nationales et internationales et/ou public - privé au service de la lutte contre les exclusions sociales

6. Fédérer le réseau International des Samusociaux et partenaires autour de valeurs communes

- **Animer les Journées annuelles de Coordination des Samusociaux**

Lancées en 2004, les Journées de Coordination s'inscrivent dans le cadre du travail de mutualisation d'expertise et de formation. Elles réunissent les directeurs des Samusociaux et partenaires locaux et les équipes du Samusocial International pendant 4 jours à Paris. Des ateliers thématiques sont organisés autour de problématiques de prises en charges des bénéficiaires, de management ou encore de recherches de fonds et de communication.

- **Favoriser les échanges et les projets multi-pays**

La réalisation de projets multi-pays permet de renforcer les actions d'échanges et de capitalisations entre les Samusociaux. Les objectifs spécifiques étant de favoriser les échanges de pratiques, la mise en commun des expériences pour une meilleure diffusion et le rapprochement des instances de gouvernances. Plus globalement ses projets permettent d'élargir le champ géographique de prise en charge des problématiques sur lesquels travaillent les Samusociaux concernés et qui tient compte des mouvements de populations.

- **Garantir le respect du label « Samusocial »**

Le Samusocial International est mandaté pour la protection à l'international du label « samusocial » : c'est dans cette optique, qu'il est dépositaire de la marque « samusocial » auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), et auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). L'appartenance au réseau du Samusocial International est de ce fait formalisée par le biais de Conventions pluriannuelles de partenariat entre le Samusocial International et les Samusociaux nationaux, qui intègrent l'adhésion à la Charte et un Code déontologique professionnel du Samusocial International.



LA RUE N'EST PAS UN CHOIX



samusocialInternational

www.samu-social-international.com

